



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

## Critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques

### Polyarthrite rhumatoïde et masso-kinésithérapie

Document destiné aux masseurs-kinésithérapeutes en exercice libéral ou salarié

#### But de la démarche

Diminuer les conséquences de la polyarthrite rhumatoïde (PR) en termes de douleur, déficiences, incapacités fonctionnelles et altération de la qualité de vie

Ne reprenez parmi les objectifs et les critères de qualité « ☐ » proposés ci-dessous que ceux qui correspondent le mieux à vos priorités et aux spécificités de la démarche d'amélioration de la qualité dans laquelle vous souhaitez vous engager. Adaptez éventuellement le format final.

Cochez le critère « ☒ », si ce dernier est atteint selon les consignes précisées dans le guide d'utilisation « *Polyarthrite rhumatoïde et masso-kinésithérapie – Critères de qualité* » HAS 2007 téléchargeable sur [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr).

#### Objectif 1. Définir les modalités du traitement kinésithérapique

- ☐ Réalisation du bilan-diagnostic kinésithérapique
- ☐ Identification du projet du patient et des objectifs thérapeutiques

#### Objectif 2. Privilégier le renforcement musculaire et les activités aérobies

- ☐ Renforcement musculaire dynamique, sauf destruction articulaire majeure
- ☐ Entraînement aérobique en charge ou en décharge selon l'état clinique

#### Objectif 3. Lutter contre les déformations et enraidissements d'origine périarticulaire

- ☐ Maintien ou restauration des amplitudes articulaires
- ☐ Recours aux orthèses adaptées et personnalisées, et surveillance régulière

#### Objectif 4. Délivrer l'information et s'impliquer dans l'éducation thérapeutique du patient

- ☐ Apprentissage d'un autoprogramme d'exercices et d'activités aérobies et évaluation de son appropriation par le patient
- ☐ Participation à l'apprentissage de la protection articulaire
- ☐ Informations sur les aides techniques et l'adaptation de l'environnement

#### Objectif 5. Communiquer et s'intégrer à la prise en charge pluridisciplinaire

- ☐ Transmission du bilan-diagnostic kinésithérapique et échanges avec les autres professionnels de santé

## Annexe 1. Grille de recueil pour 5 dossiers

[illegible]